

Master 1 Droit public

Responsable pédagogique : Raphaël Paour

Nom - PrénomN° Etudiant

Tél.Email (prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Enseignements	Choix	Semestres	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
						Session 1	Session 2	
BCC1. Enseignements fondamentaux			20					10/20
Droit de l'urbanisme		1	5	30	15	ECT	ET	7/20
Droit public de l'économie		1	5	30	15	ECT	ET	7/20
2 UE au choix :								
Droit des collectivités territoriales	☐	2	5	30	15	ECT	ET	7/20
Droit et contentieux constitutionnels	☐	2	5	30	15	ECT	ET	7/20
Contrats et marchés publics en Europe	☐	2	5	30	15	ECT	ET	7/20
BCC 2. Enseignements complémentaires			40					10/20
Théorie générale du droit / General legal theory		1	4	21		ET	ET	7/20
Droit des fonctions publiques		1	4	30		ET	ET	7/20
Anglais		1	3		15	ECI		7/20
UE libre (Développement durable, Entrepreneuriat, Engagement étudiant...)		1	2	Selon l'UE		VSN	VSN	
Droit européen de la concurrence		2	4	30		ET	ET	7/20
Droit public comparé (en français et en anglais)		2	4	30		ET	ET	7/20
Histoire du droit public		2	4	24		ET	ET	7/20
Droit des relations extérieures de l'Etat		2	4	30		ET	ET	7/20
2 UE au choix au semestre 1 :								
Droit et crises	☐	1	4	30		ET	ET	7/20
Protection internationale et européenne des droits de l'homme	☐	1	4	30		ET	ET	7/20
Introduction générale au droit de l'environnement	☐	1	4	30		ET	ET	7/20
1 UE au choix au semestre 2 :								
Droit des politiques de l'Union Européenne	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Droit des collectivités territoriales	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Droit et contentieux constitutionnels	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Contrats et marchés publics en Europe	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
TOTAL ANNUEL			60	385	75			

Possibilité de continuer à étudier en plus une LV2 (allemand, espagnol ou chinois avancé **sans obtention d'ECTS**. Voir le département des langues.

Master 1 Droit public

Responsable pédagogique : Raphaël Paour

Modalités de contrôle des connaissances :

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 100% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

VSN : validation sans note. Le résultat est « admis » ou défaillant ».

BCC : bloc de compétences et connaissances

Conditions de validation de l'année de Master 1 :

- Chaque BCC doit être validé (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis ») ;
- Pas de compensation entre les BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC,
- Les UE en « VSN » doivent être validées (« admis »)

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études](#) ainsi que des [modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant